



STRATÉGIE DES PARTENARIATS DE LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE

Résumé

L'inclusion financière des personnes sans abri et de celles à risque de le devenir Une première étape vers l'autonomie

A. Fair, B. Gosse, H. Moore et J. Robson, *Social and Enterprise Development Innovations*, 2008

La présente étude porte sur l'interaction entre l'itinérance et l'exclusion financière au Canada. Elle vise à documenter et à mieux comprendre l'expérience des personnes hébergées dans des refuges, des responsables de refuges et des organisations œuvrant dans ce domaine.

Termes clés

Exclusion financière : État de la personne ayant un accès limité à des services et à des produits financiers appropriés et dont les possibilités, les aptitudes ou la confiance nécessaires pour la gestion efficace des finances personnelles ou la prise de décisions éclairées en cette matière sont limitées.

Littératie financière : Le fait d'avoir des connaissances, des responsabilités, des compétences et des aptitudes en matière de finances et de comprendre ce domaine.

Population visée

Les Canadiens qui vivent dans un refuge, qui sont à risque de perdre leur logement, qui vivent dans un logement de transition ou qui ont recours aux banques d'aide au loyer.

Enjeux

- Au Canada, de nombreuses personnes sans abri passent des refuges d'urgence aux logements de transition.
- Comme ils n'ont pas d'adresse permanente, leur accès aux services financiers grand public est limité; ils ont donc de la difficulté à bien gérer leurs ressources financières.
- Les personnes sans abri ou à risque de le devenir présentent des lacunes sur le plan de l'éducation et de la littératie financière et de l'accès aux services financiers.

Méthode d'enquête

- Une analyse documentaire et environnementale des initiatives communautaires en cours au Canada visant à contrer l'exclusion financière chez les personnes sans abri et celles à risque de le devenir.
- Des entrevues menées auprès de 22 répondants clés, y compris des fournisseurs de services, des chercheurs et des décideurs.
- Sept groupes de discussion et un sondage auprès de 63 personnes vivant dans un logement de transition ou ayant recours à une banque d'aide au loyer à Calgary, à Vancouver et à Toronto.

Résultats

- Les personnes qui vivent dans un logement de transition ou qui ont recours à une banque d'aide au loyer vivent un certain niveau d'exclusion financière et aux services bancaires grand public et ont un accès limité à d'autres services et produits financiers.
- Les personnes sans abri et les personnes vivant dans un logement précaire ont beaucoup recours à des services financiers marginaux comme les commerces de prêt sur gage et les services de prêt sur salaire et d'encaissement de chèques, qui ne sont pas réglementés et qui coûtent cher.
- Les personnes qui vivent dans un logement de transition ou qui ont recours à une banque d'aide au loyer ont indiqué avoir besoin :
 - de suivre une formation sur la gestion des finances donnée par un intervenant qu'elles connaissent et en qui elles ont confiance;
 - d'occasions de mettre en pratique leurs connaissances financières avec de l'argent, des objectifs et des avantages financiers réels;
 - d'être traitées avec respect lorsqu'elles communiquent avec les fournisseurs de services financiers grand public.
- Les fournisseurs de services de logement estiment que la littératie et l'inclusion financière sont des compétences de vie essentielles, mais ils croient que leur organisation n'a pas la capacité d'offrir une formation sur la gestion des finances à ses clients.
- Les organisations qui ont les capacités et l'expérience requises pour offrir de la formation sur la gestion des finances et l'inclusion financière ont souvent une expérience limitée de l'intervention directe auprès des personnes sans abri et des personnes en logement de transition.

Recommandations pour une stratégie de prestation de services efficace

- Investir dans la formation du personnel et le renforcement de la capacité des organisations, notamment les refuges de transition et les banques d'aide au loyer, pour qu'elles puissent offrir régulièrement des séances de formation sur les finances aux personnes sans abri ou à celles à risque de le devenir.
- Établir des partenariats avec des organismes financiers afin de renforcer la capacité des refuges et des banques d'aide au loyer d'offrir de la formation sur les finances plus structurée et mieux ciblée.
- Combiner la formation sur les finances à un incitatif financier tout en favorisant l'établissement de meilleures relations entre les clients et les fournisseurs de services financiers grand public.
- Adapter les sujets abordés dans les programmes de formation sur les finances aux besoins, à la situation et aux objectifs particuliers des clients.

- Inciter les membres du personnel qui connaissent déjà les clients à donner la formation sur les finances afin d'établir une relation de confiance.
- Adopter un modèle de prestation qui permettrait d'offrir les programmes de formation sur les finances aux clients dès qu'ils commencent d'autres programmes et jusqu'à ce qu'ils quittent ces programmes.
- Faire en sorte que les programmes de formation sur les finances soient offerts en parallèle avec d'autres programmes d'aide ciblant les problèmes de santé mentale, de dépendance, de santé physique, de sécurité personnelle et d'employabilité et les besoins financiers urgents.

Contactez-nous

Contactez-nous pour plus de renseignements sur cette étude.

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne au www12.rhdcc.gc.ca.

Ce document est offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Les personnes qui utilisent un téléscripteur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Emploi social et Développement Canada par courriel à l'adresse suivante : droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca.